
Sociologie de l'expérience : travail et sentiment de justice

François Dubet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17048>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 576-578

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

François Dubet, « Sociologie de l'expérience : travail et sentiment de justice », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17048>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie de l'expérience : travail et sentiment de justice

François Dubet

François Dubet, *directeur d'études*

- 1 QUELLES sont les inégalités, les conduites et les conditions de travail que les travailleurs considèrent comme injustes ? Le séminaire a été consacré à la construction d'un cadre de recherche sur le sentiment de justice dans l'expérience de travail. Il s'agissait moins de recenser les diverses manifestations du sentiment d'injustice que de dégager la syntaxe des principes et des arguments qui organisent ces sentiments et les argumentations développées par les acteurs. En fait, le sentiment d'être victime d'injustice mobilise de manière plus ou moins explicite un certain nombre de « théories » et de conceptions de la justice ou, plus précisément, de théories des inégalités justes. Le séminaire a donc consisté à établir un va-et-vient entre les théories de la justice telles qu'elles ont été formalisées par la philosophie politique et morale, et les observations empiriques recueillies durant cette année ou les données apportées par les étudiants à partir de leurs propres recherches.
- 2 Il semble que trois grands principes de justice sous-tendent la plupart des expériences de travail. Le premier est celui de la répartition des individus au sein d'un ordre hiérarchique tendu entre une conception des inégalités « naturelles » et l'affirmation d'une égalité fondamentale selon les registres d'activité évoqués. Le deuxième principe est celui du mérite établissant une équivalence entre les contributions et les rétributions. Le troisième principe mobilisé par les individus est celui de l'autonomie selon lequel chaque travailleur doit pouvoir être l'auteur et le responsable de son travail. Ces trois principes, largement contradictoires entre eux, exigent un travail d'articulation et de combinaison dépendant largement des contextes de travail et constituant la dimension normative de l'expérience sociale. Autrement dit, s'il existe une syntaxe des principes de justice relativement stable, celle-ci, parce qu'elle est contradictoire, appelle une activité critique et subjective des acteurs conduits à arbitrer et à combiner ces principes.

- 3 L'objectif de ce séminaire est moins d'établir une carte des sentiments d'injustice, plus ou moins superposée à une carte des inégalités « réelles », que de viser à construire une sociologie de l'activité normative des acteurs sociaux. En 2004-2005, ce programme de travail sera développé sur la base d'un matériau empirique (entretiens collectifs, individuels et questionnaires) en cours de constitution et de traitement. Si nous vivons dans des sociétés dominées par la polyarchie des principes de justice, il importe de comprendre comment ceux-ci peuvent être au cœur de l'expérience de chacun.
- 4 Cette activité d'enseignement m'a conduit à donner de nombreuses conférences sur le même thème en France et à l'étranger. J'ai également effectué une mission d'enseignement de dix jours au Collège universitaire français de l'Université d'État de Saint-Petersbourg, dans le cadre de ses accords avec l'EHESS.

Publications

- *L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?*, Paris, Éditions du Seuil (« La République des idées »), 2004, 96 p.
- « Juvénile and urban violence », dans *International handbook of violence research*, W. Heitmeyer et J. Hagan (éd.), Dordrecht, Boston, Londres, Kluwer Academic Publishers, 2003, p. 937-952.
- « Mutaciones cruzadas : la ciudadanía y la escuela », *Aprendiendo a ser ciudadanos. Experiencias sociales y construcción de la ciudadanía entre los jóvenes*, Madrid, Injuve, Ministerio de Trabajo y Asuntos sociales, 2003, p. 219-234.
- « Que faire des classes sociales ? », *Lien social et politiques*, 49, 2003, p. 71-80.
- « Domination et socialisation », *Recherches sociologiques*, xxxiv, 2003/2, p. 13-21.
- Avec M. Duru-Bellat, « Qu'est-ce qu'une école juste ? », *Revue française de pédagogie*, 146, janvier-février-mars 2004, p. 105-114.
- « Between a defence of society and a politics of the subject : the specificity of today's social movements », *Current sociology*, 52, 4, monograph 2, juillet 2004, p. 693-716.
- « Conflictos de normas y ocaso de la institución », *Estudios sociológicos*, XXII, 64, janvier-avril 2004, p. 3-24.

INDEX

Thèmes : Sociologie